



Le comité réagit à l'inauguration de la pose de la première pierre de l'EHPAD (Établissement d'hospitalier pour adultes dépendants)

Nous saluons la construction de cet établissement public, réponse nécessaire aux besoins de la population vieillissante du Sarladais. Mais ce projet ne doit pas masquer la situation déplorable de notre hôpital et, plus largement, de l'état sanitaire de l'ensemble de la population de notre bassin de vie.

L'accueil du troisième âge ne saurait se limiter à des locaux neufs et adaptés, mais doit aussi remplir les conditions de prise en charge conformes à la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance. Or, cette charte, qui date de 1996, est loin d'être respectée, faute de moyens humains, dans lesdits EHPAD, existants dont celui de Sarlat.

Compte tenu de l'intensification des restrictions budgétaires, on est en droit de s'interroger sur la manière dont les responsables locaux, départementaux et l'Agence régionale de santé, entendent mieux se plier à ces dispositions. Pour nous, les nouveaux locaux ne relèvent que d'une écoute partielle des besoins des personnels et du respect dû à la dignité des patients âgés accueillis. De surcroît, au regard du vieillissement de l'ensemble de la population, le maintien des 60 lits gériatriques actuels ne peut-être qu'insuffisant.

L'inauguration ne doit pas non plus cacher l'état de démantèlement et les carences de fonctionnement des services restants. Tout au contraire, elle est pour nous, défenseurs du service public de proximité, l'occasion d'intensifier notre action et de réitérer notre appel à mobilisation du plus grand nombre, pour la sauvegarde et la refondation de notre établissement en hôpital de plein exercice pour le bien commun. Tout ce que nous avons dénoncé depuis la création de notre comité se vérifie point par point :

-Le projet médical présenté en octobre 2013 est un échec, sauf en ce qui concerne l'EHPAD. Plus précisément, la chirurgie ambulatoire au cœur du projet, présentée comme la panacée de la chirurgie actuelle, ne s'est pas concrétisée. Où sont les 2000 actes promis contre 867 en 2012 ; 958 en 2013 ..., sachant que l'évolution des dits actes était alors de 10,5% grâce aux chirurgiens aujourd'hui remerciés ou poussés dehors ? Qu'en est-il de la chimiothérapie ? Quant aux consultations avancées, loin de se matérialiser par des actes chirurgicaux à Sarlat, elles permettent bien plutôt de drainer les patients vers l'hôpital de Périgueux qui, dès lors, bénéficie de la T2A générée. Sans parler des suites opératoires distantes qui coupent les patients de leur lieu de vie. De plus, les vacances assurées par une succession de praticiens ne peuvent être que dommageables au suivi médical du patient et à la confiance de ce dernier en son médecin.

-Depuis le départ de son chef de pôle, la maternité subit une chute de son activité de l'ordre de 50% : 73 accouchements entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2015, contre 139 pour la même période en 2014. On comptait en 2012, 395 accouchements ; en 2013, 372 ; en 2014, 344 (enveloppe supplémentaire accordée par le ministère en 2015 : 630 000 euros). En outre, depuis la démission de son patron, le service a vu passer 7 gynécologues dont 5 intérimaires, ces cinq derniers mois. Ces changements incessants posent le problème de la qualité des prises en charge des futures mamans, souvent elles aussi incitées à aller

accoucher à Périgueux. Des témoignages, recensés lors des permanences hebdomadaires du comité, le démontrent : on est loin des promesses de 2013 assurant le développement d'activités en maternité obstétrique.

-Le service de psychiatrie, qui a été en grève pendant deux mois pour exiger des conditions d'accueil décent des patients, est toujours dans l'attente des travaux promis.

-L'utilisation du seul hélicoptère disponible sur le département induit obligatoirement des choix dramatiques et cyniques entre les accidentés ou malades relevant d'une même urgence vitale au même instant...

-D'autres dysfonctionnements sont à noter : fermeture de l'unité d'hospitalisation de courte durée pour défaut de personnels un samedi soir ; toilettes réalisées par des brancardiers faute de professionnels qualifiés en nombre suffisant ; turn over imposé aux agents des unités voisines pour pallier les manques d'effectifs programmés ou l'incohérence des plannings... Les titulaires des postes, la plupart du temps, sont dans l'ignorance de leur planning au déni des règles législatives.

Cette déstructuration globale entraîne le départ massif de médecins, mais aussi de nombreux infirmiers dont les mutations ou demandes de disponibilité se multiplient considérablement.

Le maintien de la T2A, le recours à coût mercenaire de nombre d'intérimaires ne font qu'aggraver le déficit... Pour quel objectif ? Démontrer demain que notre hôpital n'est pas viable ? Qu'à l'encontre de sa vocation, il doit se transformer en centre de consultations sans hospitalisation chirurgicale ? Réduit à un pôle gériatrique médicalisé et/ou une maternité qui, malgré les promesses et discours ambiants, continueraient de périlcliter ?

Conjointement des informations non (encore ?) officialisées font état du départ de responsables administratifs au plus haut niveau, en reconnaissance, soyons en sûrs, de leurs bons et loyaux services !

Résultat, l'établissement est en train de devenir une annexe hospitalière de Périgueux avec, pour seul horizon, la fin de vie de la population sarladaise et quelques consultations spécialisées.

Pourtant les besoins sont réels. En dépit du fait que les médecins de ville adressent de plus en plus directement leurs patients vers les autres structures, les transferts sanitaires se multiplient sur le secteur, en témoigne la noria des ambulances aux urgences de Jean-Leclair.

La ville vient de voir renouveler son classement en « station de tourisme », le 18 mars dernier. Cette homologation, parmi les critères retenus, impose des structures de soins adaptées. Mais que peuvent-elles être aujourd'hui pour répondre aux 1,5 voire 2 millions d'estivants, sans compter le flux supplémentaire généré demain par Lascaux 4 ?

On est loin du compte !

Le Comité de défense de l'hôpital public et de sa maternité ne peut, en conséquence, que continuer à dénoncer l'absence d'implication des élus de nos territoires.

Notre hôpital public de proximité, tel qu'il devrait être, est un service vital par définition.

Pour contacter le comité de défense : 0638504869 ou 0781057814